



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Paris, le 12 août 2021*

**Communiqué de presse**

**Episode de canicule affectant le sud-est du pays : une attention particulière doit être portée aux personnes fragiles dans le contexte d'épidémie de COVID-19**

Météo France prévoit un épisode caniculaire de courte durée dans le sud-est du pays, qui devrait se prolonger jusqu'à la fin de la semaine. La Direction générale de la Santé appelle à la plus grande vigilance et rappelle les bons gestes pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

A ce jour, **5 départements sont placés en vigilance orange canicule dans le sud-est de la France (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Ardèche, Alpes-Maritimes et Var)**. Météo France a également placé 16 départements en vigilance jaune dans le sud-est et en Occitanie. Les fortes chaleurs vont persister pendant quelques jours, en particulier sur les régions méditerranéennes et la vallée du Rhône. Une baisse des températures devrait s'amorcer à partir de dimanche.

Les autorités sanitaires rappellent que des conseils simples permettent de protéger sa santé, en particulier pour les personnes les plus à risque lors des épisodes de fortes chaleurs : personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...

La plupart de ces recommandations continuent de s'appliquer dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. Il est toutefois nécessaire d'adapter les habitudes en matière de rafraîchissement des espaces intérieurs, notamment en collectivité.

Ainsi, le ventilateur ne peut plus être utilisé en collectivité, dans les milieux clos où se trouvent plusieurs personnes. Il peut en revanche être utilisé dans le milieu familial en l'absence de personnes malades ou pour une

personne seule en l'arrêtant en présence de visiteurs. Les masques ne doivent pas être humidifiés car leur efficacité ne serait plus assurée.

Dans tous les cas, le respect des gestes barrières contre la COVID-19, notamment la distance physique minimale et le port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible, doit perdurer.

**Les autorités en appellent à la solidarité de chacune et chacun envers les personnes les plus vulnérables,** notamment les personnes âgées, atteintes d'un handicap ou isolées, ainsi qu'aux personnes surexposées, comme les sans-abri. **Si vous constatez un malaise, contactez le 15.**

Une vigilance particulière doit être apportée aux personnes de plus de 65 ans, plus vulnérables face à la COVID-19 et aux fortes chaleurs. Prenons des nouvelles de nos aînés, incitons-les à s'inscrire sur les registres communaux et, lors des visites, respectons scrupuleusement les gestes barrières.



### Vague de chaleur : les bons gestes pour se protéger

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Pas plus d'1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;

- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, musée...)
- Eviter les efforts physiques ;
- Maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Donner régulièrement des nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles, de son entourage, proposer de l'aide si besoin ;
- Consulter régulièrement le site de Météo France pour s'informer et suivre les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé) ;
- Pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou suivant un traitement médicamenteux régulier, demander conseil à son médecin traitant ou à son pharmacien ;
- Continuer de respecter les gestes barrières pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

**En savoir plus :**

- [Tous les conseils et les supports de communication sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé](#)
- Sites internet des [Agences régionales de santé](#) et des préfectures concernées par ces fortes chaleurs pour les informations et recommandations locales spécifiques
- [Carte de vigilance de Météo France](#)

**Contact presse**

**Direction générale de la Santé**

[presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

01 40 56 84 00

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)